

Chancellerie d'État
Service de la chancellerie

Communiqué de presse

Lutte contre le surendettement : le Canton de Neuchâtel et ses partenaires participent à la Swiss Money Week 2023

La Swiss Money Week offre chaque année l'opportunité d'aborder sans tabou les questions d'argent au travers d'une programmation riche et ouverte à tout le monde. Cette année, l'État de Neuchâtel et ses partenaires dans la lutte contre le surendettement contribuent à la démarche avec l'organisation de trois activités sur le territoire cantonal.

Dans le cadre de la [Swiss Money Week](#) qui se tient du 20 au 26 mars dans toute la Suisse, le Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS) organise le 21 mars à Neuchâtel une [conférence-débat gratuite](#) sur le thème « 10% des Neuchâtelois-e-s touchés par le surendettement ? Parlons-en ! », en présence de la conseillère d'État Florence Nater. À cette occasion, le service de l'action sociale (SASO) présentera le bilan de son programme de détection précoce du surendettement, puis un spécialiste ouvrira le débat sur la question de la légitimité du prêt à intérêt dans une société capitaliste.

L'événement sera suivi par un [après-midi de conférences](#) organisé par l'association faitière Dettes Conseil Suisse sur le thème « Inflation, surendettement et assainissement de la dette ».

Les partenaires privés du canton, spécialistes du surendettement, ne seront pas en reste. En effet, le lundi 20 et le jeudi 23, le Centre Social Protestant (CSP) [conseillera les futur-e-s retraité-e-s](#) pour anticiper les évolutions de leur revenu lors du passage à la retraite. De son côté, Caritas publiera tous les jours de la semaine des [astuces de gestion du budget et des dettes](#). En outre, l'association mettra à disposition le vendredi 24 un [espace de renseignement et de discussion](#) pour les personnes confrontées à des dettes et à des procédures de poursuites.

Chacun-e est invité-e à participer aux divers événements, à la fois pour obtenir des renseignements utiles et pour enrichir les discussions de son point de vue et de ses expériences personnelles.

Nouveautés en matière de prévention du surendettement dans le canton

La prévention du surendettement constitue l'un des trois piliers de la Loi sur la lutte et la prévention contre le surendettement ([LLPS](#)), entrée en vigueur de 2021. Dans ce cadre, le DECS a finalisé en 2022 deux mesures adressées à des personnes particulièrement exposées au risque de surendettement.

En premier lieu, une [vidéo](#) propose quelques conseils pratiques aux personnes en situation de chômage pour que la diminution du revenu – de minimum 20% – ne vienne pas déséquilibrer durablement le budget du ménage. Elle les invite également à solliciter des expert-e-s dès les premières difficultés financières – arriérés de factures, vie en-dessous du minimum vital, emprunts à l'entourage, arrangements de paiement multiples – pour faire un bilan de leur situation financière et identifier des pistes d'action. La vidéo est notamment diffusée sur les écrans des ORP.

En second lieu, l'État s'est associé avec la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI), l'Union neuchâteloise des arts et métiers (UNAM) ainsi qu'avec la HEG-Arc pour développer une mesure à l'intention des petits indépendant-e-s. L'offre s'est déclinée sous trois formes :

- Des webinaires de conseils gratuits délivrés par des expert-e-s de la HEG-Arc ;

- Des séances gratuites de 45 minutes avec des fiduciaires partenaires pour les indépendant-e-s en difficulté financière ;
- Un site internet independants-surendettement.ch réunissant des informations utiles aux indépendant-e-s en difficulté ainsi que la vidéo du webinaire.

Quelques mois après le lancement de cette mesure, plus d'une dizaine de petites entreprises ont sollicité le soutien de fiduciaires et plus de 700 entreprises ont consulté le site internet. La bonne fréquentation du site indique que les informations mises à disposition sont pertinentes.

En parallèle, la Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale (FAS) a lancé un [appel à projets](#). Grâce à ce dispositif, toute institution non étatique à but social peut solliciter un financement en vue de réaliser une mesure concrète de prévention du surendettement auprès d'un public-cible.

À propos de la Swiss Money Week

Des institutions réputées en matière d'expertise financière, de formation dans ce domaine, de prévention de l'endettement et de conseil en matière de dettes se sont donc réunies et organisent la Swiss Money Week. Sous le mot d'ordre «Parlons argent!», elles proposent des informations sur les questions financières et des conseils aux particuliers en Suisse. Cette semaine d'actions fait partie de la Global Money Week, placée sous l'égide de l'OCDE et à laquelle plus de 150 pays dans le monde participent.

Contacts :

Paola Attinger, cheffe adjointe, service de l'action sociale, tél. 032 889 85 43 ;

Judith Notter, chargée de projet, service de l'action sociale, tél. 032 889 83 65.

Neuchâtel, 16 mars 2023